Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_37-DE

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026 à 19H30

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 14 | Votants : 14
Date de convocation : 24.03.2026
Date d'affichage convocation : 24.03.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 03.04.2026

Présents :

	MANNOURY LACOUR Elisabeth	PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	REHAULT Olivier
COLLIN Fabrice	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
DELAUNAY Agnès	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
DURAND Michel	PONSARD Christophe	WILLIOT Pierre

Absent(s) Excusé(s) : BOUSSEAU Delphine.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Paulette SPAGNOL.

Désignation des représentants de la Commune auprès de l'Association des Petites Cités de Caractère de Bretagne (PCC)

Délibération n° 2026.37

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner **deux représentants titulaires et deux représentants suppléants** de la commune auprès de l'Association des Petites Cités de Caractère située à Rennes,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des représentants de la commune,

Considérant que chaque commune adhérente à l'Association est représentée par le Maire et/ou ses représentants régulièrement mandatés à cet effet par le Conseil Municipal,

Considérant que les représentants de la commune peuvent être des élus municipaux ou des représentants non élus des communes, dont les compétences auront été reconnues de la commune et auront fait l'objet d'une désignation par le Conseil Municipal,

Sont candidats :

- **Titulaires : Mélina PARMENTIER et Elisabeth MANNOURY LACOUR**
- **Suppléants : Paulette SPAGNOL et Frédéric MATHA**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_37-DE

Après le dépouillement du vote,

Ont été proclamées représentantes titulaires de la commune au sein de l'association des Petites Cités de Caractère de Bretagne ; ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **Mélina PARMENTIER** **(Nombre de voix obtenues : 14)**
- **Elisabeth MANNOURY LACOUR** **(Nombre de voix obtenues : 14)**

Ont été proclamés représentants suppléants de la commune au sein de l'association des Petites Cités de Caractère de Bretagne ; ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **Paulette SPAGNOL** **(Nombre de voix obtenues : 14)**
- **Frédéric MATHA** **(Nombre de voix obtenues : 14)**

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Paulette SPAGNOL
	